

# #LOCKEDINLIMBO



European  
Network on  
Statelessness

## IL EST TEMPS DE METTRE FIN A LA RETENTION ARBITRAIRE DES PERSONNES APATRIDES EN EUROPE

Alors que le [Réseau européen sur l'apatridie](#) (ENS) publie son nouveau rapport intitulé « [Protéger les personnes apatrides de la rétention arbitraire : un programme pour le changement](#) » à l'occasion d'une conférence régionale organisée à Budapest les 4 et 5 mai 2017, nous, signataires de cette déclaration, appelons les gouvernements européens à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour mettre fin à la rétention arbitraire des personnes apatrides et celles risquant de le devenir.

Un consensus émerge peu à peu en Europe selon lequel l'usage actuel de la rétention administrative est insoutenable, qu'il a des effets néfastes et est, dans de nombreux cas, illégal. Ce rapport d'ENS se base sur des recherches conduites dans six pays européens et met en lumière des systèmes et des pratiques absurdes qui conduisent à maintenir des hommes, des femmes et des enfants n'ayant pas de nationalité dans des situations de vide juridique. Nombre d'entre eux font l'objet de placement en rétention sur de très longues périodes sans qu'il n'y ait de perspectives raisonnables de pouvoir les expulser quelque part. Peu parviennent à se sortir de cette impasse et sont laissés ainsi pendant des années, « bloqués dans des limbes » - #LockedinLimbo

Nous exhortons les Etats à remplir leurs obligations internationales à l'égard des personnes apatrides et celles risquant de le devenir en prenant des mesures proactives pour les protéger de pratiques illégales et arbitraires en matière de rétention et garantir le respect de leurs droits fondamentaux, dont le droit à la liberté. Il est surtout primordial que les Etats mettent en place des procédures efficaces d'identification et de reconnaissance de l'apatridie ; évaluent et répondent aux vulnérabilités identifiées à toutes les étapes des procédures en matière d'immigration ; mettent en place des alternatives à la rétention s'appuyant sur les communautés et octroient un statut légal et des droits fondamentaux aux personnes apatrides ainsi qu'à ceux qui ne peuvent pas être éloignés, y compris un accès équitable à la sécurité sociale, à l'emploi, à l'éducation et aux soins.

Le rapport formule une série de recommandations concrètes organisées autour de cinq thématiques de réforme prioritaires de sorte que la loi, les politiques et la pratique reflètent les standards internationaux en matière de droits de l'Homme, et qu'elles les appliquent sans discrimination.

Par la présente déclaration, nous appelons les Etats à mettre urgemment un terme à la rétention arbitraire des personnes apatrides en Europe en :

1. **Mettant en place une série d'alternatives à la rétention**, dans le respect des standards internationaux et des bonnes pratiques identifiées, et en améliorant les lignes directrices données par les autorités afin de s'assurer que l'apatridie soit un facteur pris en compte dans toutes les décisions de placement en rétention.
2. **Développant des procédures de détermination du statut d'apatride** qui répondent aux standards internationaux et aux bonnes pratiques identifiées, qui soient pleinement

accessibles à tous et qui permettent aux Etats d'identifier et d'octroyer une protection à toutes les personnes reconnues apatrides.

3. **Mettant en place des mécanismes robustes permettant de protéger les droits des individus**, de répondre aux vulnérabilités et de respecter le devoir de non-discrimination, y compris en interdisant le placement en rétention des enfants et en luttant contre les discriminations liées au genre et au handicap.
4. **Favorisant l'intégration dans la communauté d'accueil** au travers de mesures de protection contre les placements en rétention répétés, de l'accès aux droits fondamentaux pour ceux attendant la détermination de leur statut, de la régularisation et d'un accès facilité à la naturalisation pour ceux qui sont reconnus apatrides.
5. **Améliorant l'enregistrement et le signalement des situations d'apatridie** grâce à davantage de transparence dans le fonctionnement des centres de rétention et à la publication de statistiques détaillées et en facilitant l'accès des organes de contrôle indépendants, des avocats et des membres de la communauté à ces centres.

Le Réseau européen sur l'apatridie et les signataires ci-dessous s'engagent à travailler de manière constructive avec les gouvernements, les organes des Nations unies et tous les acteurs pertinents pour soutenir la transposition de ces recommandations dans le cadre de réformes efficaces et durables.

## **SIGNATAIRES** (for an updated list of signatories visit the [ENS website](#))

1. Adam Weiss, Managing Director of the European Roma Rights Centre (Hongrie)
2. Adrian Berry, Chair of the Immigration Law Practitioners' Association - ILPA (Royaume-Uni)
3. Aleksandra Semeriak (Espagne)
4. Alexandra Gröller, CEO Diakonie Flüchtlingsdienst (Autriche)
5. Alison Harvey (Royaume-Uni)
6. Allan Leas, Chair of the European Network on Statelessness (Royaume-Uni)
7. Amal de Chickera, Co-Director of the Institute on Statelessness and Inclusion (Royaume-Uni)
8. Anisa Metalla, Attorney at law at Tirana Legal Aid Society - TLAS (Albanie)
9. Arsenio García Cores, Lawyer (Espagne)
10. Barbara Joannon, Head of EU Affairs at Forum Réfugiés-Cosi (France)
11. Caia Vlieks, PhD Researcher at Tilburg University (Pays-Bas)
12. Catherine Blanchard, Senior Researcher at British Red Cross (Royaume-Uni)
13. Catherine Cosgrave, Legal Services Manager at the Immigrant Council of Ireland (Irlande)
14. Celia Clarke, Director of Bail for Immigration Detainees (Royaume-Uni)
15. Chris Nash, Director of the European Network on Statelessness (Royaume-Uni)
16. Cynthia Orchard, Legal Policy Officer at Asylum Aid (Royaume-Uni)
17. Danae Psilla, Advocacy Coordinator at Detention Action (Royaume-Uni)
18. Daniela Di Rado, Italian Council for Refugees - CIR (Italie)
19. Dr Tamas Molnar (Autriche)
20. Elena Rozzi, Association for Juridical Studies on Immigration - ASGI (Italie)
21. Eric Fripp, Barrister at Lamb Building (Royaume-Uni)
22. Erika Kalantzi (Grèce)
23. Eva Ersbøll, Senior researcher at the Danish Institute for Human Rights (Danemark)

24. Eva Singer, Head of Asylum and Repatriation Department, Danish Refugee Council (Danemark)
25. Fizza Qureshi, Director of the Migrants' Rights Network (Royaume-Uni)
26. Gábor Gyulai, Refugee Programme Director at the Hungarian Helsinki Committee (Hongrie)
27. Professor Gerard-René de Groot, Emeritus Professor at Maastricht University (Pays Bas)
28. Professor Guy Goodwin-Gill, Emeritus Fellow at All Souls College (Royaume-Uni)
29. Helena-Ulrike Marambio (Allemagne)
30. Ivanka Kostic, Executive Director of Praxis (Serbie)
31. Professor James Hathaway, University of Michigan Law School (Etats-Unis)
32. Jared Ficklin, Co-director of the Liverpool Law Clinic (Royaume-Uni)
33. Jason Tucker, Post doctoral Researcher at Malmö University (Suède)
34. Joanna Whiteman, Co-Director of Equal Rights Trust (Royaume-Uni)
35. Judith Carter, In house Solicitor and Lecturer at Liverpool Law Clinic (Royaume-Uni)
36. Jyothi Kanics, Research Fellow at University of Lucerne (Suisse)
37. Katarzyna Przybyslawska, President of Halina Niec Legal Aid Center (Pologne)
38. Kateryna Gaidei, Lawyer at Desyate Kvitnya (Ukraine)
39. Katia Bianchini, Researcher at the Max Planck Institute (Allemagne)
40. Katja Swider, University of Amsterdam (Netherlands)
41. Marek Linha, Adviser at Norwegian Organisation for Asylum Seekers - NOAS (Norway)
42. Maria Zalokosta, Legal Advisor at Future Worlds Center (Cyprus)
43. Marlotte van Dael, Researcher at ASKV Refugee Support (Netherlands)
44. Matthew Evans, Director of the AIRE Centre (Royaume-Uni)
45. Maurice Wren, Chief Executive of Refugee Council (Royaume-Uni)
46. Michelle Mila van Burik Bihari (Pays-Bas)
47. Naim Osmani, Executive Director of the Civil Rights Program Kosovo - CRP/K (Kosovo)
48. Nando Sigona, Senior Lecturer at University of Birmingham (Royaume-Uni)
49. Neil Falzon, Director of aditus foundation (Malte)
50. Neža Kogovšek Šalamon, Director of the Peace Institute (Slovénie)
51. Oleg Palii, President of the Law Center of Advocates (Moldavie)
52. Olga Tseitlina, Lawyer at Memorial HR Centre (Russie)
53. Ostap Tymchiiy, Expert at Right to Protection in partnership with HIAS (Ukraine)
54. Avv. Paolo Farci, Lawyer - Bar Association of Florence (Italie)
55. Pascale Coissard, Advocacy Officer of the Comissió Catalana d'Ajuda al Refugiat - CCAR (Espagne)
56. Sarah Woodhouse, Co-director of the Liverpool Law Clinic (Royaume-Uni)
57. Spyridon Koulocheris, Head of Legal Research at Greek Council for Refugees (Grèce)
58. Stefan Leonescu, Legal Counsellor at the Jesuit Refugee Service Romania (Roumanie)
59. Stefanie Grant, Chair of the institute on Statelessness and Inclusion (Pays-Bas)
60. Stephen Hale, Chief Executive of Refugee Action (Royaume-Uni)
61. Svetlana Djackova, Researcher at the Latvian Centre for Human Rights (Lettonie)
62. Thomas McGee, Independent Researcher on Statelessness (Irak)
63. Valeria Ilareva, Executive Director of Foundation for Access to Rights - FAR (Bulgarie)
64. Zoran Drangovski, President of the Macedonian Young Lawyers Association - MYLA (Macédoine)
65. Zuzana Stevulova, Director of the Human Rights League (Slovaquie)